

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIERES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Division de la Préservation des Milieux et du Cadre de Vie

Bureau National Ozone

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté- Patrie

**CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION
DE LA COUCHE D'OZONE**

16 SEPTEMBRE 2016

=====

Termes de Références

I- JUSTIFICATION

La protection de la couche d'ozone et la lutte face à son appauvrissement demeurent un enjeu majeur pour la communauté internationale. Dans ce but, les Etats membres (197) ont élaboré et signé le protocole de Montréal afin de protéger la couche d'ozone tandis qu'un mécanisme robuste de financement a été mis en place pour aider les pays en développement pour s'acquitter de leurs engagements envers le protocole de Montréal.

Consciente des enjeux de la protection de la couche d'ozone, cette composante gazeuse située dans la plus haute sphère de l'atmosphère et dont le rôle principal est de protéger la Terre contre les rayons ultra violets dangereux du soleil, la communauté internationale à travers les organes d'exécution du système des Nations-unies appuient les pays en développement à mener des activités et réaliser les objectifs fixés par le protocole de Montréal, en ce qui les concerne. A côté des diverses activités menées dans ce domaine, une journée internationale pour la protection de la couche d'ozone a été instituée. Pour ce faire, le 16 septembre de chaque année a été retenu par l'ONU et le secrétariat de l'ozone comme journée internationale pour la protection de la couche d'ozone.

Dans le cadre de la célébration de cette journée, chaque pays signataire du protocole de Montréal, dont le Togo, est invité à identifier et à mettre en œuvre des activités adaptées de sensibilisation du public sur la protection de la couche d'ozone.

A cette occasion, le bureau national ozone a élaboré un projet de programme d'activités dans le cadre de la célébration de la journée internationale pour la protection de la couche d'ozone ce 16 septembre 2016. Le thème retenu cette année est « **Couche d'ozone et climat : agissons tous ensemble pour les rétablir** » ; auquel s'ajoute le slogan : « **Œuvrer à réduire les HFC à fort potentiel de réchauffement global dans le cadre du Protocole de Montréal** ».

II- OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de ce projet de programme d'activités est de :

- permettre la célébration de la journée internationale pour la protection de la couche d'ozone ;

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques visent à :

- sensibiliser un grand nombre de personnes sur la question de la protection de couche d'ozone et présenter les résultats obtenus dans la mise en œuvre du protocole de Montréal ;
- sensibiliser un grand nombre de frigoristes qui manipulent au quotidien les Substances appauvrissant la Couche d'Ozone (SAO) sur les bonnes pratiques dans le domaine ;
- encourager l'utilisation de nouveaux réfrigérants moins nocifs pour la Couche d'Ozone et pour le climat ;
- éviter l'utilisation des SAO.

IV- ACTIVITES

L'agenda comprend trois activités prévues. Il s'agit des activités suivantes :

- Rencontre amicale de football entre l'équipe du MERF (équipe formée par les agents en poste dans la préfecture du golfe et Lomé commune) et celle de l'association des frigoristes de froid du Togo (AFRITO) ;
- Jeux radiophoniques sur les antennes de radio Lomé (axés sur la définition de la couche d'ozone, ses rôles, sa localisation, les types de fluides frigorigènes et leurs effets sur l'environnement) ;

- Message de Monsieur le ministre de l'environnement et des ressources forestières à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'ozone pour la protection de la couche d'ozone ;

V- ORGANISATION ET PREPARATIFS

La journée du 15 septembre 2016 devra accueillir les jeux radiophoniques et le match de football. Concernant les jeux radiophoniques, des questions/ réponses relatives à la définition de la couche d'ozone, ses rôles, sa localisation, les principaux types de fluides frigorigènes ciblés par le protocole de Montréal et leurs effets sur l'environnement, seront adressées aux auditeurs qui devront apporter des réponses à travers des appels téléphoniques. Les auditeurs qui auront apporté des réponses correctes auront droit à un prix. Dans l'après-midi une rencontre sportive de match de football devra opposer l'équipe du MERF à celle de l'association des frigoristes de froid du Togo (AFRITO).

La journée du 16 septembre 2016 devra connaître l'apothéose de la célébration de ladite journée. Pour la circonstance, le message de Monsieur le ministre de l'environnement et des ressources forestières à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'ozone pour la protection de la couche d'ozone sera diffusé sur les antennes de la télévision nationale.

En ce qui concerne particulièrement l'organisation de la rencontre sportive, il est prévu la mise en place d'un petit comité ad hoc pour œuvrer à la préparation et au bon déroulement des activités du match de football. Ce comité ad hoc devra être constitué d'une équipe de la Direction de l'environnement appuyée par quelques membres de la Direction des affaires administratives et financières (DAAF) et le cabinet du ministre.

VI- RESULTATS ATTENDUS

La sensibilisation du public sur la question relative à la protection de la couche d'ozone en particulier et de l'environnement en général, le renforcement de l'esprit de partenariat et d'échanges avec les acteurs clés ainsi que l'ancrage de la question de la protection de la couche d'ozone au sein du public à travers des activités suivantes :

- la rencontre amicale de football entre l'équipe du MERF et AFRITO ;
- les jeux radiophoniques sur les antennes de radio Lomé ; et
- le message de Monsieur le ministre de l'environnement et des ressources forestières à l'occasion de la célébration de la journée internationale pour la protection de la couche d'ozone ;

VII- DUREE DES ACTIVITES

Deux (02) jours.

VIII-ACTEURS CLES IMPLIQUES*

- Ministère de l'environnement et des ressources forestières ;
- Ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique ;
- Ministère de la sécurité et de la protection civile ;
- Ministère de l'économie et des finances;
- Ministère du développement à la base et de l'artisanat ;
- Bureau national ozone ;
- Comité national ozone ;
- Association des frigoristes du Togo (AFRITO);
- Ligue de football ;